



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

À l'heure où les derniers témoins de la Shoah tirent leur révérence

Nathalie Peeters
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Avril 2021

« De quelque façon que cette guerre finisse, nous l'avons déjà gagnée contre vous ; aucun d'entre vous ne restera pour porter témoignage, mais même si quelques-uns en réchappaient, le monde ne les croira pas. Peut-être y aura-t-il des soupçons, des recherches faites par les historiens, mais il n'y aura pas de certitude parce que nous détruirons les preuves en vous détruisant. Et même s'il devait subsister quelques preuves, et si quelques-uns d'entre vous devaient survivre, les gens diront que les faits que vous racontez sont trop monstrueux pour être crus : ils diront que ce sont des exagérations de la propagande alliée, et ils nous croiront, nous qui nierons tout, et pas vous. L'histoire des *Lager*, c'est nous qui la dicterons. »¹



D.R.

De gauche à droite : à l'avant, Paul Halter, Marie Lipstadt, Pierre Unger, David Lachman, Henri Kichka ; à l'arrière, Paul Sobol, Jacques Rotenbach

¹ Propos tenus par un SS, dans Primo Levi, *Les naufragés et les rescapés. Quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, 1989, p. 11.

Le témoignage est un des outils essentiels de la recherche et de l'enseignement de la Shoah. Les récits portant sur le judéocide sont estimés à plusieurs centaines de milliers. La grande majorité d'entre eux fut relatée après les événements, mais certains furent livrés par les victimes au moment même des faits comme les carnets rédigés de septembre 1939 à juillet 1942 par Adam Czerniaków, président du *Judenrat* du ghetto de Varsovie que sa femme a remis à Yad Vashem en 1964 ; les écrits de Zalmen Gradowski membre du *Sonderkommando* de Birkenau commencés au cours de l'automne 1943, cachés dans une gourde ensevelie près du *Krematorium III* à Birkenau qui furent découverts le 5 mars 1945 ; le Journal intime tenu par la jeune Anne Frank commencé en juin 1942, les quelque 4 000 dessins d'enfants juifs réalisés dans le ghetto de Theresienstadt... De nombreux témoignages, parfois incomplets ou indéchiffrables, ont été retrouvés après-guerre dans des caches diverses, mais n'ont pas été publiés.

À ces récits se sont joints les témoignages de survivants.

Dans l'immédiat après-guerre quelques livres relatant les persécutions, les déportations, la vie concentrationnaire sont diffusés par de petites maisons d'édition, mais peu lus. On peut rappeler à cet égard qu'en 1947, quand Primo Levi a voulu publier *Se questo è un uomo* (*Si c'est un homme*), son manuscrit a été refusé par de nombreux éditeurs et est passé inaperçu à sa sortie. La parole des déportés raciaux peine alors à se faire entendre, assourdie par celle du témoin résistant. La population n'est pas prête non plus à prêter l'oreille à l'inimaginable.

Selon Simone Veil, ces rescapés de la Shoah se sont tus parce qu'on n'a pas voulu les entendre, pas voulu savoir. « On essaye de comprendre pourquoi on n'a pas plus parlé. Je crois que ça vaut la peine d'essayer de comprendre pourquoi, mais qu'il ne faut pas refaire l'histoire autrement qu'elle n'a été, en disant que c'est parce que les déportés n'ont pas voulu en parler, parce que les déportés ont cherché l'oubli eux-mêmes. Ce n'est pas vrai du tout. Il suffit de voir le nombre de rencontres qu'ils ont entre eux. Si nous n'avons pas parlé, c'est parce que l'on n'a pas voulu nous entendre, pas voulu nous écouter. Parce que ce qui est insupportable, c'est de parler et de ne pas être entendu. »

Annette Wieviorka fait du procès d'Eichmann à Jérusalem en 1961 le début de ce qu'elle nomme « l'ère du témoin » : « la mémoire du génocide devient constitutive d'une certaine identité juive, tout en revendiquant fortement sa présence dans l'espace public. Ce procès est puissamment novateur. Toutes les "premières fois" s'y rassemblent. Pour la première fois, un procès se fixe comme objectif explicite de donner une leçon d'histoire. Pour la première fois apparaît le thème de la pédagogie et de la transmission. »² Ce procès a véritablement libéré la parole testimoniale.

La fin de l'année 1978 marque la multiplication de propos négationnistes avec l'interview de l'ancien commissaire aux Questions juives sous Vichy Louis Darquier de Pellepoix, réfugié en Espagne publiée dans *L'Express* du 28 octobre 1978, celui-ci ayant déclaré qu'« À Auschwitz on n'a gazé que des poux. » Au même moment, Robert Faurisson surgit dans le débat public et affirme que « le génocide des Juifs est un mythe et que les chambres à gaz n'ont pas existé. » Ces propos outrageux incitent ceux qui ne voulaient pas parler à sortir de l'ombre et à raconter ce qu'ils ont vu en vertu de ceux qui ne sont plus là pour en rendre compte. Les témoignages affluent.

² Annette Wieviorka, « Réflexions et perspectives » dans Françoise Ouzan et Dan Michman (dir.), *De la mémoire de la Shoah dans le monde juif*, Paris, CNRS, 2008, p. 483-484.

En 1985 sort le film *Shoah* réalisé par Claude Lanzmann, près de 10 heures d'entretiens avec des témoins victimes et bourreaux, son impact est considérable auprès du grand public.

Mais à l'heure actuelle, les derniers rescapés tirent leur révérence. Alors, comment entretenir la mémoire en l'absence de ceux qui ont vécu directement les événements ? Comment garder vivant le passé et en tirer des leçons ? La parole vivante apporte un degré émotionnel qui ne pourra pas être égalé, les générations futures devront appréhender l'enseignement de la Shoah par le biais d'un autre angle entre autres celui du numérique.

En 1979, une organisation juive de New Haven (États-Unis) et l'université de Yale s'associent et créent le projet nommé Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies. Des antennes sont ensuite créées dans plusieurs pays d'Europe, d'Amérique du Sud et en Israël. Plus de 4 500 témoignages dans vingt-deux langues ont été récoltés.

La Fondation Auschwitz, son antenne belge a archivé, de 1992 à aujourd'hui, 243 témoignages de survivants des camps de concentration (Bergen-Belsen, Buchenwald, Dachau, Esterwegen, Flossenbürg, Mauthausen, Neuengamme, Ravensbrück, Sachsenhausen, Struthof-Natzweiler, Theresienstadt) et centres d'extermination (Auschwitz-Birkenau)³.

En 1994, Steven Spielberg à la suite du tournage du film *La Liste de Schindler* lance le projet d'enregistrer sur cassettes vidéo les récits des derniers survivants de la Shoah dans le monde. La Survivors of the Shoah Visual History Foundation (devenue en 2006 l'USC Shoah Foundation) répertorie plus de 51 000 témoignages entre 1994 et 1999, dans 32 langues et dans 56 pays différents. En 2014, un nouveau projet est lancé afin d'introduire une dimension interdisciplinaire dans les recherches sur les crimes de masse : des enregistrements portant sur le massacre japonais de Nankin, le génocide des Arméniens, celui des Tutsis ont été ajoutés.

Par la suite, l'USC Shoah Foundation s'associe à l'Holocaust Memorial Foundation de l'Illinois pour exploiter une technologie avancée permettant d'enregistrer le volume d'un objet en 3D et de le restituer dans une image : l'hologramme. En 2017, le musée de l'Holocauste de l'Illinois inaugure une exposition au cours de laquelle les visiteurs peuvent rencontrer virtuellement des survivants de la Shoah qui racontent leur histoire personnelle, ils peuvent ensuite les interroger.

Pour obtenir ce résultat, treize rescapés ont répondu à des milliers de questions tout en étant filmés par plus de 100 caméras. Un ordinateur s'est chargé de sélectionner les mots-clés de la question qui permettront à l'hologramme de choisir la réponse la plus précise possible. Cette nouvelle technologie permet de préserver les expressions faciales des survivants, les caractéristiques physiques rendent leur témoignage encore plus réel et favorise ainsi l'empathie.

³ Pour de plus amples informations : <https://auschwitz.be/fr/bibliotheque/fonds-papier-audio-audiovisuel-phototheque>

Nous l'avons précisé plus haut, le témoignage est un outil essentiel pour étudier la Shoah ; nous nous sommes attardés ici sur les témoignages des victimes, mais afin de mieux l'appréhender, il faut également se pencher sur la question du témoignage des bourreaux qui fera l'objet d'un autre article.

Réverbérer la mémoire de la Shoah par le témoignage ne suffit pas, il est nécessaire de transmettre aussi un savoir historique, la mémoire et l'histoire doivent être en interaction comme le souligne l'historien Antoine Prost : « On fait valoir sans cesse le devoir de mémoire : mais rappeler un événement ne sert à rien, même pas éviter qu'il ne se reproduise, si on ne l'explique pas. Il faut comprendre comment et pourquoi les choses arrivent [...] Si nous voulons être les acteurs responsables de notre propre avenir, nous avons d'abord un devoir d'histoire. »⁴



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.

⁴ Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 306.